



FIDUCIAL

AUDIT

AGENCE DE TOULOUSE
2, impasse Couzinet
Parc de la Plaine - B.P. 95818
31505 TOULOUSE CEDEX 5
Tél. 05 62 16 62 16

**ASSOCIATION
COMITE DEPARTEMENTAL DU LOT ET GARONNE
DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER**

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE NATIONALE DE RÉVISION COMPTABLE

Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes au capital de 250 000 € - 334 301 488 RCS Nanterre - N° TVA FR 39 334 301 488
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Paris - Île-de-France et Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles
Siège social : Paris La Défense - 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex - Site : www.fiducial.fr

ASSOCIATION
COMITE DEPARTEMENTAL DU LOT ET GARONNE
DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Assemblée Générale

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **Comité départemental du Lot et Garonne de la ligue contre le cancer** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et informations fournies dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

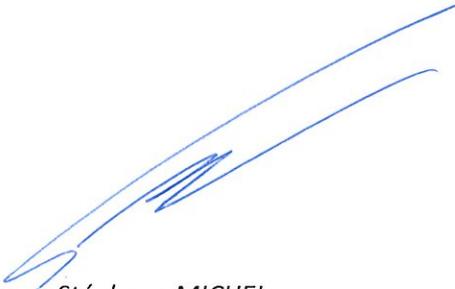
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Toulouse le 22 mars 2022

Pour Fidaudit, Membre du Réseau FIDUCIAL



Stéphane MICHEL

Commissaire aux comptes

Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	230	171	59	136
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	13 900		13 900	13 900
	Constructions	444 954	108 694	336 260	356 097
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	34 849	30 654	4 196	3 576
	Immobilisations grévées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	200 004		200 004		
Prêts					
Autres immobilisations financières	50		50	50	
TOTAL (I)	693 987	139 519	554 468	373 758	
	Comptes de liaisons				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés				
	Autres créances	37 180		37 180	106 588
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	584 577		584 577	436 849	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	716		716	1 192
	TOTAL (II)	622 473		622 473	544 629
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I+II)	1 316 460	139 519	1 176 941	918 388	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			50	50	
(3) dont à plus d'un an					

FIDUCIAL

AUDIT
Parc de la Plaine

2 Impasse René Couzinet
B.P. 95818
31505 TOULOUSE

Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 07

Rapport de présentation des comptes annuels / Voir rapport de l'expert-comptable

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droits de reprise		
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	577 667	577 667
	Report à nouveau	70 395	8
	Résultat de l'exercice	354 993	70 386
	Total des fonds propres	1 003 055	648 062
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Droits des propriétaires			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Total des autres fonds associatifs			
Total des fonds associatifs	1 003 055	648 062	
Fonds dédiés	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	3 106	1 764
	Total des provisions	3 106	1 764
	Comptes de liaisons		
	Aux fondations abritées		
	Sur subventions de fonctionnement	13 394	13 394
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés	13 394	13 394
	DETTES (1)	DETTES FINANCIERES	
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		104 126	124 247
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		30 380	33 412
Dettes fiscales et sociales		6 848	1 969
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			708
Autres dettes		16 032	94 832
Produits constatés d'avance			
Total des dettes		157 386	255 168
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	1 176 941	918 388	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	354 992,80	70 386,27	
(1) Dont à moins d'un an	157 386	255 168	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			


FIDUCIAL
AUDIT

Parc de la Plaine
 2 Impasse René Couzinet
 B.P. 95818
 31505 TOULOUSE

Tél 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 07
 Rapport de présentation des comptes annuels / Voir rapport de l'expert-comptable

Compte de Résultat

1/2

		31/12/2022	31/12/2021	
		12 mois	12 mois	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	14 400	14 552	
	Vente de biens et services			
	Ventes de biens	8 777	1 158	
	dont ventes de dons en nature			
	Ventes de prestations de service	6 063	5 817	
	dont parrainages			
	Produits de tiers financeurs			
	Concours publics et subventions d'exploitation	3 840	2 731	
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable			
	Ressources liées à la générosité du public			
	Dons manuels	136 996	144 109	
	Mécénats	3 850	5 150	
	Legs, donations et assurances-vie	465 445	157 636	
	Contributions financières	63 343	32 148	
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	2 536	26 600	
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits		10		
	Total des produits d'exploitation	705 250	389 912	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	258	350	
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes	131 964	84 543	
	Aides financières	114 348	118 306	
	Impôts, taxes et versements assimilés	4 425	4 783	
	Salaires et traitements	58 308	56 833	
	Charges sociales	12 274	6 576	
	Dotation aux amortissements et dépréciations	21 549	20 572	
	Dotation aux provisions	1 342	575	
	Reports en fonds de roulement		13 394	
	Autres charges	12 170	12 164	
		Total des charges d'exploitation	356 638	318 095
		RÉSULTAT D'EXPLOITATION	348 612	71 816

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2022	31/12/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION		348 612	71 816
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	1 305	375
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	1 305	375
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	1 285	1 514
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	1 285	1 514
RESULTAT FINANCIER		19	(1 139)
RESULTAT COURANT avant impôts		348 631	70 677
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	6 873	2 755
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	6 873	2 755
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	511	92
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		2 954
	Total des charges exceptionnelles	511	3 046
RESULTAT EXCEPTIONNEL		6 362	(291)
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		713 427	393 041
TOTAL DES CHARGES		358 434	322 655
EXCEDENT ou DEFICIT		354 993	70 386
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature		25	
Prestations en nature			
Bénévolat		6 168	1 221
		6 193	1 221
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations		25	
Personnel bénévole		6 168	1 221
		6 193	1 221

Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 62
 Rapport de présentation des comptes annuels / Voir rapport de l'expert-comptable



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2022


FIDUCIAL
AUDIT
Parc de la Plaine
2 Impasse René Couzinet
B.P. 95818
31505 TOULOUSE
Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 0

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES
DE L'EXERCICE.....	4
1.1 OBJET SOCIAL.....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES.....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1 Préambule.....	6
2.1.2 Cadre légal de référence	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux.....	6
2.2.2 Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP).....	6
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	8
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF	8
3.1.1 Principes généraux.....	8
3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)	8
3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C ».....	9
3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé	9
3.1.4 Méthode et durées d'amortissements	10
3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières.....	10
3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022	10
3.1.7 Stocks.....	Erreur ! Signet non défini.
3.1.1 Etat des échéances des créances	11
3.1.2 Tableaux des dépréciations.....	11
3.1.3 Disponibilités.....	12
3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan.....	12
3.1.5 Charges constatées d'avance.....	12
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	13
3.2.1 Tableau de variation des fonds propres.....	13
3.2.2 Fonds dédiés	14
3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP).....	Erreur ! Signet non défini.
3.2.4 Provisions pour risques et charges.....	15
3.2.4.1 Tableau de variation	15
3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....	15
3.2.5 Dettes.....	15
3.2.5.1 Etat des échéances	15
3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales.....	16
3.2.6 Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)	16
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	16
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT.....	17
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	17
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	19
4.2.1 Produits liés à la générosité du public.....	19
4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie	19
4.2.1.2 Dons manuels-Dons étrangers.....	19
4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)	19
4.2.1.4 Mécénat.....	19
4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)	20
4.2.2 Produits non liés à la générosité du public.....	20
4.2.2.1 Parrainage des entreprises	20
4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie.....	20
4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public.....	20
4.2.3 Subventions et autres concours publics	21
4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations	21

4.2.5	Utilisation des fonds dédiés	21
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	21
4.3.1	Modalités de répartition des charges	21
4.3.2	Missions sociales.....	23
4.3.3	Frais de recherche de fonds	23
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	23
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	23
4.3.4	Frais de fonctionnement	24
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations	24
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice	24
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	24
4.4.1	Principes généraux.....	24
4.4.2	Principes de valorisation	25
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	26
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	28
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes.....	28
4.6.2	Charges et produits exceptionnels	28
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER).....	29
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER)	29
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public.....	32
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public	32
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	33
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	33
5.1.1	Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP).....	33
5.2	AUTRES INFORMATIONS.....	33
5.2.1	Informations relatives aux bénévoles	33
5.2.2	Informations relatives au personnel salarié.....	34
5.2.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice	34
5.2.4	Certification du nombre d'adhérents.....	34



**FIDUCIAL
AUDIT**

Parc de la Plaine
2 Impasse René Couzinet
B.P. 95818
31505 TOULOUSE

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

2 Impasse René Couzinet

B.P. 95818

Ligue Nationale Contre le Cancer – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2022

31500 TOULOUSE

Tél 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 61 96

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

Fin des dispositifs sanitaires liés à la crise COVID , ce qui a permis la reprise des manifestations et diverses activités.



**FIDUCIAL
AUDIT**

Parc de la Plaine
2 Impasse René Couzinet
B.P. 95818

31505 TOULOUSE

Ligue Nationale Contre le Cancer – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2022
Tel. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 61

151

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

2.2.2 Traitement des legs et donations

La Ligue Nationale Contre le Cancer a mis en œuvre tous les moyens pour permettre d'appréhender les impacts de la réforme comptable, tant en termes de collecte des informations et de traçabilité des opérations, que de système d'information de gestion et de contrôle interne.

Compte tenu des contraintes de planning de mise en œuvre imposées et par dérogation aux règles relatives au traitement des legs et donations énoncées précédemment, la Direction comptable et financière de l'association a décidé, au niveau du siège et de ses comités RUP et MUP, de retenir les options suivantes :

- En cas de perte de valeur, les biens provenant de legs (ou de donations) destinés à être cédés, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. A l'issue d'une période de trois ans et en l'absence de cession, la valeur des actifs dépréciés sera considérée comme nulle.
- Les actifs et passifs identifiés préalablement à l'acceptation des legs par le Conseil d'administration peuvent faire l'objet de modifications de valeur (à la hausse ou à la baisse) à posteriori, qui ne nécessitent pas la rédaction d'un nouvel avenant à soumettre au CA, contrairement aux modifications de quote-part.

Les actifs et passifs non identifiés préalablement à l'acceptation des legs par le CA, feront l'objet d'un avenant qui sera soumis à l'acceptation du CA. Cela entraînera une comptabilisation des nouvelles valeurs.

FIDUCIAL
AUDIT
Parc de la Plaine
2 Impasse René Couzinet

B.P. 95818
Ligue Nationale Contre le Cancer – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2022

31503 TOULOUSE
Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 61 96

161

SM 10/38

- Les dossiers ouverts au 31 décembre, comportant des éléments financiers transmis par le notaire et une quote-part seront inscrits en hors bilan, contrairement aux dossiers dont les éléments financiers sont partiels ou inexistants, ou encore ne comportant pas de quote-part.
Pour les dossiers d'assurances vie, il ne sera pas comptabilisé de montant en hors bilan du fait que la Ligue ne dispose de la clause bénéficiaire qu'après l'encaissement.
Sur des aspects plus techniques, les écritures de hors bilan seront passés dans les comptes de classe 8.
- Pour les dossiers de « Quasi usufruit » (usufruit de sommes d'argent), si la Ligue ne possède pas de position des comptes bancaires concernés au-delà de 5 ans, la valorisation en sera portée à zéro. En conséquence, une dépréciation sera comptabilisée.


FIDUCIAL
AUDIT
Parc de la Plaine
2 Impasse René Couzinet
B.P. 95818
31505 TOULOUSE
Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 00

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	230			230
Immobilisations corporelles	491 448	2 255		493 703
Immobilisations financières	50	200 004		200 054
Total	491 728	202 259	0	693 987

8
FIDUCIAL
AUDIT
Parc de la Plaine
2 Impasse René Couzinet
B.P. 95818
31505 TOULOUSE
Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 00

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	2 255	0
→ Matériel informatique	2 255	
→ ...		
Immobilisations financières	200 004	0
→ Parts sociales crédit coopératif	200 004	
→ ...		
Total	202 259	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	117 969	21 549	0	139 519
Amort.Immobilisations financières				
Total	117 969	21 549	0	139 519


FIDUCIAL
AUDIT
 Parc de la Plaine
 2 Impasse René Couzinet
 B.P. 95818
 31505 TOULOUSE
 Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 00

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés		200 004		200 004
Prêts				
Autres immobilisations financières	50			50
Total	50	200 004	0	200 054

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau	20 902	5	17 916
- Autres			
...			
Total	20 902	5	17 916

**FIDUCIAL
AUDIT**

Parc de la Plaine
2 Impasse René Couzinet
B.P. 95818

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	50	0	50
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés		0	
→ Autres Créances	26 180	26 180	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	716	716	
Total	26 946	26 896	50

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2022	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0


FIDUCIAL
AUDIT
Parc de la Plaine
2 Impasse René Couzinet
B.P. 95818
31505 TOULOUSE
Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 60 95

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	408 283	
Livrets et comptes épargne	76 020	
Comptes à terme	100 000	
Total	584 303	0

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Fournisseurs débiteurs		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
→ Personnel rémunération dues	54	54
→ Legs à recevoir du bureau national	17 717	88 023
→ Dons à recevoir du bureau national	350	10 349
→ Produit à recevoir d'autres comités (Carsat)	16 273	7 773
→ Autres produits à recevoir	2 787	0
→		
Disponibilités		
Total	37 181	106 199

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Groupama	683	636
Eau de garonne	33	28
Zoom	0	154
Koden	0	374
...		
Total	716	1 192


FIDUCIAL
AUDIT
 Parc de la Plaine
 2 Impasse René Couzinet
 B.P. 95818
 31505 TOULOUSE

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2022		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2022	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise										
→ Fonds statutaires										
→ Fonds de réserve générale	69 000								69 000	
→ Fonds de réserve missions sociales	508 667								508 667	
→ Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves										
Report à nouveau			70 395							70 395
Excédent ou déficit de l'exercice										
Subventions d'investissement					354 993					
Provisions réglementées										
Total	648 062	0	70 395	0	354 993	0	70 395	0	1 003 055	0


FIDUCIAL
AUDIT
 Parc de la Plaine
 2 Impasse René Couzinet
 B.P. 95818
 31505 TOULOUSE
 Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 07

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		20 000	13 394	0	0	13 394
Fond d'urgence aide sociale	2021	15 000	8 722			8 722
Carsat	2021	5 000	4 672			4 672
↑ ...						
↑ ...						
↑ ...						
↑ ...						
↑ ...						
↑ ...						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
↑ ...						
↑ ...						
↑ ...						
↑ ...						
↑ ...						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
↑ ...						
↑ ...						
↑ ...						
↑ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
Total		20 000	13 394	0	0	13 394

FIDUCIAL
AUDIT
Parc de la Plaine
2 Impasse René Couzinet
B.P. 95818
31505 TOULOUSE
Tél 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	1 764	1 342		3 106
→				
Total	1 764	1 342	0	3 106

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :	104126			
→ à 1 an au maximum à l'origine		20910	83216	
→ à plus de 1 an à l'origine				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 380	30 380		
Dettes des legs ou donations	0	0		
Dettes fiscales et sociales	6 848	6 848		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0		
Autres dettes	16 032	16 032		
Produits constatés d'avance	0	0		
Total	157 386	74 170	83 216	0


FIDUCIAL
AUDIT
 Parc de la Plaine
 2 Impasse René Couzinet
 B.P. 95818
 31505 TOULOUSE

3.2.5 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes fiscales :	202	191
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	202	191
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	6 645	1 778
→ Urssaf/ Pôle emploi	2 271	106
→ Caisse de retraite	505	142
→ Caisse de prévoyance	644	189
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	2 409	1 072
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	695	269
→ Prélèvement à la source	121	0
Total	6 847	1 969

3.2.6 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	22 826	22 039
→ FNP - Factures non parvenues		
LNCC	22 691	22 039
Socio esthéticienne	135	0
La poste	291	486
Ece	570	463
Fiducial	3 744	3 700
Télécom info	86	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
Dettes des legs et donations :	0	0
Autres dettes :	16 032	94 833
Recherche Nationale	0	68 653
Recherche Régionale	16 000	17 500
Attaché de recherche clinique		8 348
Autres charges à payer	32	332
Total	38 858	116 872

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN


FIDUCIAL
AUDIT
 Parc de la Plaine
 2 Impasse René Couzinet
 B.P. 95818
 31505 TOULOUSE
 Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 66

Ligue Nationale Contre le Cancer – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2022

[16]

SM

20/38

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

LA LIQUE NATIONALE CONTRE LE CANCER	REPORTING - COMITÉ DU LOT-ET-GARONNE		Décembre 2022		Décembre 2021	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
CHARGES PAR DESTINATION						
1. MISSIONS SOCIALES	206 394,47	183 637,01	177 244,94	167 706,25		
1.1 Réalisées en France	206 394,47	183 637,01	177 244,94	167 706,25		
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	101 961,50	79 204,04	63 236,16	53 697,47		
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	104 432,97	104 432,97	114 008,78	114 008,78		
1.2 Réalisées à l'étranger						
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme						
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes						
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	66 724,35	66 495,95	58 053,47	58 053,47		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	66 644,23	66 415,83	58 053,47	58 053,47		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	80,12	80,12				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	83 981,95	66 863,75	73 390,73	69 152,41		
3.1 Frais d'information et de communication	13 715,53	13 715,53	8 389,79	8 389,79		
3.2 Frais de fonctionnement	46 186,26	29 274,94	38 777,74	34 997,91		
3.3 Autres charges	24 080,16	23 873,28	26 223,20	25 764,71		
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	1 333,68	1 333,68	572,45	572,45		
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES						
6. REPORTS EN FONDS DÉMÉS DE L'EXERCICE			13 393,82			
TOTAL CHARGES	358 434,45	316 330,39	322 655,11	295 484,28		
EXERCICES ANTÉRIEURS	154 952,44		70 913,21			

D - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	932,92	932,92		
Réalisées en France	932,92	932,92		
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	1 813,27	1 813,27	1 136,55	1 136,55
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	3 447,21	3 447,21	84,59	84,59
TOTAL	6 193,40	6 193,40	1 221,14	1 221,14


FIDUCIAL
AUDIT
 Parc de la Plaine
 2 Impasse René Couzinet
 B.P. 95818
 31505 TOULOUSE
 Tél. 05 62 16 61 95 Fax 05 62 16 61 96

LA LIQUE N° 2020700000	REPORTING - COMITÉ DU LOT-ET-GARONNE		Décembre 2022		Décembre 2021	
	RESSOURCES		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE						
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC						
1.1 Cotisations sans contrepartie						
1.2 Dons, legs et mécénat						
1.3 Autres produits liés à la générosité du public						
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC						
2.1 Cotisations avec contrepartie						
2.2 Parrainage des entreprises						
2.3 Contributions financières sans contrepartie						
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public						
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS						
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS						
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS						
TOTAL						

		Décembre 2022		Décembre 2021	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
Bénévolat					
Prestations en nature					
Dons en nature					
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE					
Prestations en nature					
Dons en nature					
TOTAL					


FIDUCIAL
AUDIT
 Parc de la Plaine
 2 Impasse René Couzinet
 B.P. 95818
 31505 TOULOUSE
 Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 00

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.
Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels-Dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à XXXXXX €

4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie

PRODUITS	N° de compte	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	75431XXX	
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	755201000	465 445
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	7754XXXX	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	781640XX	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	7891XXXX	
TOTAL		465 445

CHARGES	N° de compte	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	6754XXXX	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	681640XX	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	6891XXXX	
TOTAL		0

SOLDE DE LA RUBRIQUE		Montants
		465 445

4.2.1.4 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.


**FIDUCIAL
AUDIT**

Parc de la Plaine
2 Impasse René Couzinet

Ligue Nationale Contre le Cancer – Annexes des comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2022

31505 TOULOUSE

Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 0

[10]

SM

23/38

4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes → ... → ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) : → ... → ... → ... → ...		
Total	0	0

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Ventes de marchandises ou de prestations de services	8 777	1 158
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public : → Redevances d'actifs incorporels → Loyers → Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	8 777	1 158

Parc de la Plaine
2 Impasse René Couzinet

B.P. 95818
Ligue Nationale Contre le Cancer – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2022

31505 TOULOUSE

Tél 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 00

[20]

SM

26/38

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	0	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges subportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

AUDIT
Parc de la Plaine
2 Impasse René Couzinet
Ligue Nationale Contre le Cancer – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2022 [21]

31505 TOULOUSE

Tél. 05 62 16 61 95 – Fax 05 62 16 67 97

SM

25/38

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie selon les clés de répartitions, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 11 Décembre 2019.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	Aide aux malades	Prévention	Marketing+recherches dons	Communication général	TOTAL
Loyer								0
Assurance								0
Electricité et eau			38	42	20	0	0	100
Téléphone			20	25	15	20	20	100
Affranchissement			20	25	15	20	20	100
Autres (nettoyage, parking s)			20	25	15	20	20	100
Total	0	0	98	117	65	60	60	400

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Nouvelle clé de répartition pour les contributions statutaires :

- Fonctionnement : 31%
- Frais de Recherche de fonds : 4%
- Autres Actions : 4%
- Actions en directions des Chercheurs : 46%
- Actions de Formations : 1%
- Actions de Prévention : 7%
- Actions en direction des malades : 7%

CLES DE REPARTITION SALAIRES	Soins de support	Fonctionnement de la mission	Frais de fonctionnement	Aide aux malades	Prévention	Marketing + recherches dons	trais de traitements des dons	TOTAL
LABISSIERE			50	20		30		100
MARCELOU				30	30	40		100
ETANCELIN				30	30	40		100
DAESSLE				30	30	40		100

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Actions pour les malades	183 637	167 706
Actions d'information, de prévention et de dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	66 496	58 053
Frais de fonctionnement (dont communication)	66 864	69 152
Total	316 997	294 911

FIDUCIAL
AUDIT

Parc de la Plaine

2 Impasse René Couzinet

Ligue Nationale Contre le Cancer - Annexe aux comptes annuels - Exercice clos au 31/12/2022

31505 TOULOUSE

Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 07

22

57 26138

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2022	2021
Actions pour les malades	51 853	34 673
Actions d'information, prévention, dépistage	20 564	12 599
Actions de formation	122	122
Actions de recherche	6 301	5 817
Actions autres	365	486
Total	79 204	53 697
Versement à d'autres organismes	2022	2021
Actions pour les malades		
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions autres	104 433	114 009
Total	104 433	114 009

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

**FIDUCIAL
AUDIT**

Parc de la Plaine
2 Impasse René Couzinet

Ligue Nationale Contre le Cancer - Annexe aux comptes annuels - Exercice clos au 31/12/2022

B.P. 95816
31505 TOULOUSE

Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 00

[23]

SM

27/38

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2022	2021
Frais communication externes	13 716	8 389
Frais de gestion	21 344	26 645
Impôts et taxes	4 142	4 220
Cotisations statutaires	3 283	4 131
Total	42 484	43 385

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		4 672
Report en fonds dédiés des contributions financières siège		8 722
Total	0	13 394

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

Ligue Nationale Contre le Cancer - Annexe aux comptes annuels - Exercice clos au 31/12/2022

Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 01

[24]

511

28/38

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMC x 1,5 Tarif négocié	6 168	1 221
Total		6 168	1 221

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses


FIDUCIAL
AUDIT
Parc de la Plaine
2 Impasse René Couzinet
B.P. 95818
31505 TOULOUSE
Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 00

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes Autres missions	3 744
Total	3 744

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2022
Produits exceptionnels	
→ Diverses erreurs	2 570
→ Participation Rex Rotary solde dossier Koesio	4 303
Total	6 873
Charges exceptionnelles	
→ Diverses erreurs	511
Total	511



**FIDUCIAL
AUDIT**

Parc de la Plaine
2 Impasse René Couzinet
B.P. 95818

31505 TOULOUSE

Ligue Nationale Contre le Cancer - Tél. 05 62 66 00 00 - Comptes annuels - Exercice clos au 31/12/2022

[28]

SM

32138

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

 047 - COMITÉ DU LOT-ET-GARONNE	Décembre 2022	Décembre 2021
EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. MISSIONS SOCIALES	183 637,01	167 706,25
1.1 Réalisées en France	183 637,01	167 706,25
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>	<i>79 204,04</i>	<i>53 697,47</i>
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé	51 853,34	34 673,04
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	20 563,81	12 599,11
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	121,58	121,51
Actions de société et politique de santé	364,75	486,06
<i>Actions internationales réalisées par l'organisme</i>		
Actions en direction des chercheurs et étb de recherche contre le cancer	6 300,56	5 817,75
Actions de création-subvention-administration d'établissement		
Autres actions		
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>	<i>104 432,97</i>	<i>114 008,78</i>
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé	14 000,00	
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		
Actions en direction des chercheurs et étb de recherche contre le cancer	90 432,97	114 008,78
<i>Programmes nationaux</i>	<i>46 932,97</i>	<i>79 662,96</i>
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>	<i>43 500,00</i>	<i>34 347,80</i>
Mission reversement legs		
Autres actions		
Actions de société et politique de santé		
1.2 Réalisées à l'étranger		
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	66 495,95	58 053,47
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	66 415,83	58 053,47
Frais d'appel de dons	38 583,25	32 407,74
Frais d'appel des legs	1 276,43	448,80
Frais traitements des dons	9 506,46	14 954,32
Frais de traitements des legs	2 526,24	3 157,31
Frais de campagne pour des dons en nature		
Achats pour manifestations et ventes	11 061,78	5 058,77
Activités de récupérations	3 461,67	2 026,53
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	80,12	
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades		
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév, Dép		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades		
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép		
Concours ext-parrainage entp Formation		
Concours ext-parrainage entp Recherche		
Frais de recherche partenarial	80,12	
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	66 863,75	69 152,41
3.1 Frais d'information et de communication	13 715,53	8 389,79
Frais d'information et de communication externe	13 715,53	8 389,79
Frais d'information et de communication interne		
3.2 Frais de fonctionnement	29 274,94	34 997,91
Frais de gestion	21 344,16	26 645,46
Formation administrative	506,41	
Impôts et taxes	4 141,63	4 220,95
Cotisation statutaire 10%	3 287,74	4 131,50
3.3 Autres charges	23 873,28	25 764,71
Charges financières	2 324,00	2 238,53
Dotations aux amortissements	21 549,28	23 526,18
Charges exceptionnelles		
TOTAL DES EMPLOIS	316 996,71	294 912,13
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	1 333,68	572,15
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	328 238,12	58 312,44
TOTAL	646 568,51	353 796,72

**FIDUCIAL
AUDIT**

Parc de la Plaine
2 Impasse René Couzinet

B.P. 95818
31505 TOULOUSE

Ligue Nationale Contre le Cancer - Annexe aux comptes annuels - Exercice clos au 31/12/2022

Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 02 01

201

SM

33/38

LA LIQUE <small>COMITÉ DE GESTION</small>	047 - COMITÉ DU LOT-ET-GARONNE	Décembre 2022	Décembre 2021
EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		932,92	
<i>Réalisées en France</i>		<i>932,92</i>	
<i>Réalisées à l'étranger</i>			
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		1 813,27	1 136,55
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		3 447,21	84,59
TOTAL		6 193,40	1 221,14

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+ Report		
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice		



**FIDUCIAL
AUDIT**

Parc de la Plaine
2 Impasse René Couzinet
B.P. 95818

31505 TOULOUSE

Ligue Nationale Contre le Cancer - Annexe aux comptes annuels - Exercice clos au 31/12/2022
Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 0

[20]

SM

34/38

LA LIGUE COMITÉ DE LOT-ET-GARONNE	047 - COMITÉ DU LOT-ET-GARONNE	Décembre 2022	Décembre 2021
RESSOURCES PAR ORIGINE CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-646 568,51	-328 796,72
1.1 Cotisations sans contrepartie		-14 400,00	-14 552,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-140 846,08	-149 259,29
Dons manuels non affectés		-136 554,58	-135 985,09
Dons manuels affectés		-441,50	-8 144,20
Legs, donations et assurances-vie non affectés			
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-3 850,00	-5 150,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-491 322,43	-164 985,43
Manifestations		-219,78	-44,63
Ventes (dont abonnement à vivre)		-8 542,23	-1 158,00
Prestations et autres ventes			-96,00
Activités de récupération		-6 063,00	-5 676,26
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-15,00	
Autres produits affectés			
Produits financiers		-1 304,58	-374,95
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-475 177,84	-157 635,59
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			-25 000,00
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-646 568,51	-353 796,72
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL		-646 568,51	-353 796,72

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	418 151,65	342 402,19
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	328 238,12	58 312,44
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP	18 414,24	17 437,02
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	764 804,01	418 151,65

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
Bénévolat	-6 193,40	-1 221,14
Prestations en nature	-6 168,40	-1 221,14
Dons en nature	-25,00	
TOTAL	-6 193,40	-1 221,14


FIDUCIAL
AUDIT
 Parc de la Plaine
 2 Impasse René Couzinet
 B.P. 95818
 31505 TOULOUSE
 Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 07

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009							
2010	Porte int	780				73	73
2011	Tout égout	3 738				150	150
2012							
2013	Réseau Inf	4 183				341	341
2014							
2015	Ordi port	1 013				348	348
2016	Locaux dem	139 000					
2017	Travaux dem	303 755				24 566	24 566
2018	Accoustique	2 680				134	134
2019							
2020							
2021							
2022							
Total		455 149	0	0	0	25 612	25 612

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.



**FIDUCIAL
AUDIT**

Parc de la Plaine
2 Impasse René Couzinet
B.P. 95818

31505 TOULOUSE

Ligue Nationale Contre le Cancer - Annexe aux comptes annuels - Exercice clos au 31/12/2022
Tel. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 07

[32]

SM

36138

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser

Nature d'engagements	2022	2021
→ Legs acceptés par les organes statutaires		
→ Valeur estimée des legs en cours d'examen avant acceptation par le conseil d'administration		
→ Assurance-vie		
Total	0	0

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	12,00			
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	5,00	241,00		4 000,60
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations	1,00	14,00		225,60
Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD	4,00	78,00		1 294,80
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	1,00	39,00		647,40
Total	23	372	0	6 168

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=16,60 € (nbre heure équivalent temps plein x 16,60 €), ou renseigné par le calcul de GABES


FIDUCIAL
AUDIT
Parc de la Plaine
2 Impasse René Couzinet
B.P. 95818
31505 TOULOUSE

Ligue Nationale Contre le Cancer - Annexe aux comptes annuels - Exercice clos au 31/12/2022

[33]

SM

37138

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps (1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	4	3 812	2
Total	4	3 812	2

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Nature	Montant
Frais de transport et hébergement	2 972
Restauration	1 926
Total	4 899

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 1 800 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.



**FIDUCIAL
AUDIT**

Parc de la Plaine
2 Impasse René Couzinet
B.P. 95818

31505 TOULOUSE

Tél. 05 62 16 61 95 - Fax 05 62 16 62 00